



– **Communiqué de Presse 27/05/2021** –

Le ministre de la santé F. Vandenbroucke n'a pas respecté les engagements pris envers les Médecins en Formation.

Ce 20 mai a débuté **une grève historique des Médecins en Formation** de la FWB. Nous étions plus de mille au Mont des Arts à crier notre désarroi face à une situation indigne qui dure depuis bien trop longtemps. En notre absence exceptionnelle, le système hospitalier n'a pas été capable d'assurer sa fonction. Les menaces et pressions de certaines directions ont été bien trop nombreuses. Les témoignages, opinions et débats d'idées se sont multipliés. Une réalité honteuse de notre système de santé défaillant et dangereux pour ses soignants et ses patients s'est illustrée. Celle de l'exploitation d'une main d'œuvre docile et corvéable à merci permise par une malsaine double subordination d'étudiant-employé d'un statut bâtard dit *sui generis* qui nous expose à tous les abus et conflits d'intérêts.

Devant une situation de tension sociale extrême et le risque pour la population nous avons été à la hauteur de nos responsabilités. Afin d'assurer l'apaisement nécessaire à toute discussion constructive nous avons appelé à la suspension de la grève dès le 23 mai.

Lors de notre rencontre avec le cabinet du Ministre de la Santé, nous étions arrivés à un consensus en 4 points :

- Un engagement sur la révision de la composition de la CPNMH pour y intégrer une représentativité des Médecins en Formation, par la présence de représentants des différents réseaux, bénéficiant d'un droit de vote dans les décisions, proportionnel aux autres partis impliqués.
- La création de groupes de travail ministériel au sein desquels les Médecins en Formation seraient des partenaires privilégiés afin de discuter des sujets qui nous concernent pour ce qui est défini comme étant la "phase II" (e.g. révision du statut *sui generis*, accès aux droits sociaux tels que le chômage et la pension).
- La garantie d'une présence, au sein du groupe de travail de l'INAMI, de Médecins en Formation impliqués dans la rédaction des textes visant à encadrer l'application de l'accord signé à la CPNMH, permettant d'amender un certain nombre de problématiques liées à leur interprétation ou leur implémentation pratique.
- L'élaboration d'un échéancier précis à court et moyen terme pour les prochaines discussions importantes à venir.

Par ailleurs, nous avons convenu d'un communiqué conjoint et publique avec M. Vandenbroucke sur ces engagements, diffusé dans les 48 heures après notre rencontre.

Force est de constater que le ministre n'a pas tenu parole. Force est de constater que M. Vandenbroucke encore une fois faillit à ses responsabilités. Force est de constater que l'histoire se répète.



M. Vandembroucke n'a eu de cesse que d'assurer la promotion d'une proposition issue de la CPNMH qu'il qualifie d'*historique*. Il présente la nécessité d'assurer le respect d'acquis sociaux élémentaires comme des avancées. Il compare de manière fallacieuse sa convention aux pires pratiques hospitalières du pays. Mais surtout, il omet de préciser que cet accord statuant sur notre avenir est issu d'une négociation dont nous avons été exclus. Nous rappelons que les Médecins en Formation disposaient de **deux représentants invités, sans droit de vote, et ce face à 24 représentants décisionnaires des fédérations hospitalières et des syndicats médicaux aux intérêts financiers contraires** à nos besoins essentiels de conditions de travail et de formation dignes.

M. Vandembroucke, le constat de l'indignité de notre situation est sans équivoque et partagé par tous. Nous vous demandons des mesures assurant le respect de la loi belge et européenne. Nous vous avons fourni un document de travail étayant toutes les limitations de votre convention *historique* et proposant des solutions de compétence ministérielle stricte pour les adresser. Vous n'avez pas donné suite. Nos revendications étaient légitimes et accessibles. Votre inaction est indécente. Par vos manœuvres politiciennes, **M. Vandembroucke, vous avez définitivement scellé votre destin au nôtre**. Nous n'avons pas la mémoire courte, et l'avenir nous appartient.

Nous avons appelé à la suspension de la grève. Nous ne pouvons plus justifier celle-ci. Cependant, des actions éparses et non coordonnées ne sauraient être à la hauteur de l'enjeu. Ainsi, nous tiendrons une **Assemblée Générale Extraordinaire ce 30 mai**, commune aux trois réseaux universitaires, à laquelle sera défini un plan d'actions de reprise du mouvement de contestation.

La Délégation des Médecins en Formation